

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AXA ACT Carbon Offset Equity QI Capitalisation EUR

Nom de l'initiateur du PRIIP : AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A., filiale du Groupe AXA IM

ISIN FR0010074682

Site internet de l'initiateur du PRIIP : <https://www.axa-im.fr>

Appelez le +33 (0) 1 44 45 85 65 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en France. AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. est agréé en France sous le n° GP 92008 et réglementé par l'Autorité des Marchés

Date de production du document d'informations clés: 08/04/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le produit est une part du fonds « AXA ACT Carbon Offset Equity QI ».

Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans et pourrait être liquidé dans les conditions indiquées dans le règlement du FCP.

Objectifs

Objectif d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante: « Actions internationales ».

L'objectif de l'OPCVM est d'assurer (i) une croissance à long terme supérieure à celle de l'indice MSCI World Climate Change (l'« Indice de Référence ») avec un profil de volatilité inférieur à celui de l'Indice de Référence, en s'exposant sur les marchés actions internationaux par la mise en œuvre d'une gestion dynamique et discrétionnaire et (ii) un objectif d'investissement durable qui vise à maintenir une émission carbone égale ou inférieure à celle de l'Indice de référence et à investir principalement en titres de capital de sociétés engagées dans une voie de transition solide s'alignant progressivement sur les objectifs de l'Accord de Paris. Cette approche est complétée par la compensation totale ou partielle des émissions carbone de l'OPCVM.

Politique d'investissement

L'OPCVM est géré de manière active en s'exposant en permanence aux actions internationales. Le gestionnaire financier peut, à sa discrétion et sans contrainte particulière, surpondérer ou sous-pondérer les valeurs en portefeuille par rapport à leur pondération dans l'indicateur de référence ce qui signifie que l'écart par rapport à l'Indice de Référence est susceptible d'être important et peut varier au fil du temps. Le Gestionnaire financier utilise des modèles quantitatifs qui intègrent des données financières et non financières pour sélectionner les titres de l'OPCVM.

L'univers d'investissement est composé d'une vaste liste d'actions de sociétés de grande, moyenne et petites capitalisations cotées sur les marchés réglementés des pays développés. L'OPCVM investit uniquement dans des investissements durables par l'application des cadres d'investissement durable d'AXA IM après application d'un premier filtre d'exclusion sectorielles (<https://www.axa-im.fr/investissement-responsable/politique-exclusion>) et des politiques normes ESG d'AXA IM.

L'OPCVM applique de manière contraignante et à tout moment une approche dite « d'amélioration de la note ESG » c'est-à-dire que l'OPCVM doit avoir une notation ESG supérieure à celle de l'univers d'investissement après l'élimination d'au moins 20% des titres les moins bien notés (hors, si applicable, les obligations et autres titres de dette des émetteurs publics, liquidités accessoires et actifs solidaires).

AXA IM utilise une méthodologie de notation ESG des émetteurs structurée autour des trois piliers: environnement, social et gouvernance afin d'aider à évaluer comment les entreprises réduisent le risque ESG et de tirer parti de ces critères pour améliorer leurs positions concurrentielles dans leur domaine d'activité. L'application de ce cadre se traduit par une note interne ESG par émetteur allant de 0 à 10.

Dans le cadre de la construction du portefeuille, l'approche du Gestionnaire Financier est largement systématique et un optimiseur est utilisé de manière à satisfaire à l'objectif d'investissement. L'optimisation est conçue pour prendre en compte les caractéristiques fondamentales de chaque action, telles que la volatilité du cours et la qualité des bénéfices parallèlement aux caractéristiques ESG telles que la mesure des émissions de carbone, l'investissement à tout moment de l'ensemble du portefeuille dans des actions engagées dans une voie de transition solide, l'intensité carbone par chiffre d'affaires, le taux de production d'énergie renouvelable et la notation ESG supérieure à celle de l'univers d'investissement de sorte que le taux de couverture d'analyse ESG dans le portefeuille est d'au moins 90% de l'actif net de l'OPCVM.

L'OPCVM vise en permanence à surperformer son univers d'investissement sur les indicateurs clés de performance extra – financière suivants: le premier lié à l'intensité carbone et le second lié à la production d'énergies renouvelables (exprimé en MWh/€ M Evic) (le taux de couverture minimum de chacun de ces

indicateurs clés de performance extra – financiers sont décrits plus en détails dans le prospectus de l'OPCVM).

Les politiques d'exclusion sectorielle d'AXA IM et les Standards ESG sont appliqués de manière systématique et continue au cours du processus de sélection des titres et les produits dérivés sont utilisés conformément à la politique ESG de l'OPCVM.

Les données ESG utilisées dans le processus d'investissement reposent sur des méthodologies ESG basées en partie sur des données fournies par des tiers, et dans certains cas développées en interne, elles sont subjectives et peuvent évoluer dans le temps. L'absence de définitions harmonisées peut rendre les critères ESG hétérogènes. Ainsi, les différentes stratégies d'investissement qui utilisent les critères ESG et les reportings ESG sont difficilement comparables entre elles. Les stratégies qui intègrent des critères ESG et celles qui intègrent des critères de développement durable peuvent utiliser des données ESG qui semblent similaires mais qui doivent être distinguées car leur méthode de calcul peut être différente. Les différentes méthodologies ESG d'AXA IM décrites ci-dessus peuvent évoluer dans le futur pour prendre en compte toute amélioration de la disponibilité et de la fiabilité des données, ou tout changement de la réglementation ou d'autres cadres ou initiatives externes, entre autres.

Le Gestionnaire Financier compense totalement ou partiellement les émissions carbone de l'OPCVM par l'achat de certificats Verified Emission Reduction (ou « VER », unité de réduction de carbone ou volontaires) pour concourir à la réalisation des objectifs climat global long terme de l'Accord de Paris.

L'OPCVM est en permanence exposé (en direct ou par l'intermédiaire d'OPC) à hauteur de 80% au moins de son actif net en actions et titres assimilés négociés sur des marchés réglementés français et étrangers.

Dans la limite de 200% de l'actif net, la stratégie d'investissement peut être réalisée par des investissements en direct ou via des dérivés. L'OPCVM peut utiliser des dérivés également pour se couvrir.

L'OPCVM est un produit financier qui a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), il n'y a pas de distribution de dividende.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 5 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des porteurs de parts est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur. La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne.

La société de gestion peut appliquer un mécanisme de plafonnement des rachats (Gates) dont les modalités sont précisées dans le prospectus et le règlement de l'OPCVM.

Indicateur de référence

L'indice MSCI World Climate Change Index (EUR), dividendes nets réinvestis, compilé par MSCI Inc., est un indice boursier mondial et qui se qualifie comme indice de référence de l'UE pour la transition climatique en vertu du chapitre 3a du titre III de la réglementation (UE) 2016/1011.

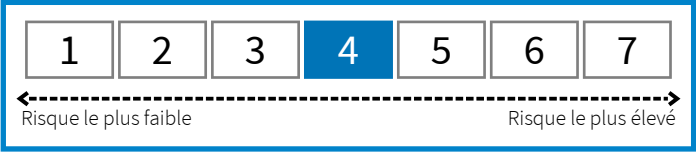
Pour des informations complémentaires vous pouvez vous connecter sur le site www.msci.com.

Investisseurs de détail visés

Le fonds est destiné à des investisseurs particuliers qui n'ont aucune expertise financière ou connaissance spécifique pour comprendre le fonds et peuvent supporter une perte en capital totale. Il convient à des clients qui recherchent une croissance de leur capital avec un investissement répondant à des critères

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:		5 ans	
Exemple d'investissement:		€10 000	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€2 750	€3 370
	Rendement annuel moyen	-72.50%	-19.55%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 200	€9 170
	Rendement annuel moyen	-18.00%	-1.72%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 170	€13 260
	Rendement annuel moyen	1.70%	5.81%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 770	€15 210
	Rendement annuel moyen	27.70%	8.75%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 12 2021 et 02 2023.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 12 2014 et 12 2019.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 08 2013 et 08 2018.

Que se passe-t-il si AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte d'AXA Investment Managers Paris S.A. En cas de défaillance d'AXA Investment Managers Paris S.A., les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

- 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	€661	€1 983
Incidence des coûts annuels (*)	6.7%	3.3% chaque année

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9.15 % avant déduction des coûts et de 5.81 % après déduction des coûts. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4.50% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 4.50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à €450
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	€0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.88% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les frais réels sur l'année passée.	€179
Coûts de transaction	0.34% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€32
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	€0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 5 années

Ce Produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 5 ans ont été calculés pour être conformes au délai dont le Produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Que va me coûter cet investissement ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps. Concernant les modalités relatives aux demandes de rachats, veuillez vous référer à la section « En quoi consiste ce produit ».

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, veuillez vous adresser à tout moment au service client par email en précisant l'objet du message : client@axa-im.com
Par courrier à l'adresse suivante : AXA Investment Managers Paris (Service Client) Tour Majunga - 6, place de la Pyramide 92908 Paris – La Défense cedex – France.
Par téléphone : +33 (0) 1 44 45 85 65
Si vous avez souscrit à l'un de nos OPC sur le conseil d'un intermédiaire n'appartenant pas au Groupe AXA Investment Managers, nous vous recommandons de déposer votre réclamation directement auprès de cet établissement.

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel et rapport semestriel, ainsi que la dernière Valeur Liquidative auprès du délégataire de la gestion comptable : AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. et depuis la page <https://www.axa-im.com/fund-centre>. Ils sont disponibles gratuitement.
Pour plus d'informations sur la performance du produit jusqu'à 10 ans et les calculs précédents de scénarios de performance, veuillez consulter le site Internet : <https://www.axa-im.com/fund-centre>.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.